fédération nationale des transports de voyageurs

Communiqué de presse

Le 30 mai 2020

Plan Tourisme : les revendications des autocaristes de tourisme entendues par le Gouvernement

Grâce à la mobilisation sans faille de toutes les entreprises et équipes de la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV) depuis les annonces du Comité interministériel du tourisme du 14 mai, deux ministres viennent d'annoncer l'éligibilité des entreprises de transport public routier collectif qui exercent dans le secteur touristique aux mesures de soutien du plan tourisme. L'arbitrage tant attendu pour l'ensemble de la profession a enfin été rendu.

Lors d'une réunion de la FNTV avec le Secrétariat d'Etat aux Transports, vendredi après-midi, le représentant du Ministre a indiqué avoir pris conscience de l'extrême difficulté dans laquelle se trouvent aujourd'hui les entreprises de la profession et a annoncé aux représentants de la profession le bénéficie des mesures du plan tourisme pour ses entreprises :

• Maintien du dispositif d'activité partielle au taux maximum jusqu'à la fin du mois de septembre 2020 (au-delà de septembre, les conditions pourront être revues le cas échéant),

• Bénéfice du fonds de solidarité pour les TPE qui y sont éligibles (moins de 20 salariés et moins de 2 millions d'euros de chiffre d'affaires) jusqu'à la fin de l'année avec une aide augmentée jusqu'à 10.000 euros,

• Confirmation des exonérations de charges sociales pour les mois de mars à juin pour les PME-TPE, complétées par un crédit de cotisations représentant 20% des salaires versés sur ces 4 mois,

• Des instructions ont été transmises aux services régionaux de l'Etat en vue de traiter avec discernement les situations d'entreprises pour lesquelles le respect de l'exigence de capacité financière peut être compromis du fait de la crise.

Par ailleurs, l'Etat s'est engagé hier à ce que notre secteur bénéficie de la prolongation des reports des échéances bancaires de 6 à 12 mois. Le ministère de l'Economie n'ayant pas terminé ses négociations avec le secteur bancaire, le

Ingrid Mareschal
Déléguée générale
Ingrid.mareschal@fntv.fr | T. 01 40 82 62 72

Anne-Marie Pouliquen
Responsable communication
anne-marie.pouliquen@fntv.fr | T. 01 40 82 62 78

Communiqué de presse

ministère des transports s'est engagé auprès de nous à faire aboutir cette négociation dans les prochains jours pour assurer l'accompagnement des entreprises aussi bien dans leurs demandes de prêt que de report de crédits. Il s'agit bien là que soit appliquée aux entreprises de notre secteur la possibilité de reporter automatiquement les échéances de prêts de 6 à 12 mois.

La FNTV salue la prise en compte par l'Etat de la détresse des entreprises. Malgré l'importance de cette victoire, la FNTV maintiendra la pression sur la revendication essentielle visant à prolonger les reports de prêts et continuera évidement à porter les difficultés financières, techniques et organisationnelles que la crise sanitaire engendre pour les entreprises.

Jean-Sébastien Barrault, Président de la FNTV, a tenu à adresser ses remerciements les plus chaleureux à tous les chefs d'entreprises et les équipes de la FNTV qui se sont mobilisés à ses côtés tout au long des derniers jours pour faire entendre la voix de notre profession. Cette mobilisation sans précédent de toute une profession, pour un combat sans précédent, a fini par porter ses fruits. Elle marque la force d'une profession unie et l'importance d'une fédération représentative de la diversité de tous ses adhérents.

Téléchargez le communiqué de presse du Gouvernement

Ingrid Mareschal
Déléguée générale
Ingrid.mareschal@fntv.fr | T. 01 40 82 62 72

Anne-Marie Pouliquen
Responsable communication
anne-marie.pouliquen@fntv.fr | T. 01 40 82 62 78